

Le Mag

DE BOIS-GUILLAUME

je vote !

Dossier

CONSULTATION CITOYENNE PISCINE

LE DIMANCHE 26 NOVEMBRE

P. 10 À 12

Sommaire



**SORTIR À
BOIS-
GUILLAUME**

04

06

**CONCERTE
À BOIS-
GUILLAUME**



**DOSSIER
CONSULTATION
PISCINE**

10

13

**PARTAGER
À BOIS-
GUILLAUME**

**GRANDIR
À BOIS-
GUILLAUME**

15

18

AGENDA



THÉO PÉREZ
Maire

“ RETROUVONS-
NOUS LE
26 NOVEMBRE
PROCHAIN DANS
NOS BUREAUX
DE VOTE POUR
CE QUI SERA
JE L'ESPÈRE UN
BEAU MOMENT
CITOYEN ! ”

LE MOT du Maine

Chers Bois-Guillaumaises et Bois-Guillaumais,

Depuis 2020, la municipalité expérimente de nouvelles méthodes de démocratie participative. Plusieurs projets ont ainsi vu le jour : la convention citoyenne sur l'urbanisme, les conseils de quartiers, la réserve communale citoyenne, les réunions de rues, les réunions de concertation... toutes ces initiatives ont rencontré un vif succès, parce qu'il y a, je crois, à Bois-Guillaume ce petit supplément d'âme citoyenne qui vous conduit à vous approprier avec enthousiasme les enjeux de notre commune.

Cet esprit citoyen qui vous anime, et dont je ne peux que me réjouir, me conforte dans le choix que nous avons fait, avec les Maires de Bihorel et d'Isneauville, de vous donner directement la possibilité de décider de l'avenir de notre piscine intercommunale.

Le dimanche 26 novembre prochain, dans votre bureau de vote habituel, vous pourrez en effet voter « oui » ou « non » à la question suivante :

« Êtes-vous favorable à la réouverture de la Piscine Transat dont le coût de fonctionnement serait financé par une fiscalité additionnelle annuelle ? »

Même si je considère que cet équipement serait très utile à notre territoire, je n'essaierais pas de vous convaincre par ces quelques mots qu'une option serait meilleure qu'une autre. Je veux seulement que vous soyez convaincus de la nécessité d'aller voter.

Dans une société où la confiance dans la démocratie représentative est parfois remise en cause, je vois dans cette opportunité de décider directement d'un sujet qui nous concerne, une chance à saisir. Participez aux réunions publiques que nous organiserons, lisez le dossier de ce Mag', et celui qui est disponible dans chacun des trois hôtels de ville ou sur les sites internet. Faites-vous votre propre idée du sujet, et exprimez-la le 26 novembre prochain ! C'est le seul vœu que je formulerais. Cette initiative démocratique, qui est rare, doit avant tout être un moment de communion citoyenne dont nous devons être fiers.

Je nous fais aussi confiance pour ne pas tomber dans un débat qui ne serait ni constructif ni bienveillant, et qui viserait à opposer propriétaires et locataires. La taxe foncière repose certes uniquement sur les premiers, mais elle ne saurait

pour autant rendre injuste la participation au vote des seconds. Notre conception française de la justice fiscale, qui fonde notre modèle démocratique, a depuis longtemps tranché cette question : tout citoyen, qu'il contribue beaucoup, un peu ou pas du tout, jouit du même droit de vote. Dans une Ville qui est composée à deux tiers de propriétaires, et qui ne peut prélever que la taxe foncière, trouverions-nous juste d'exclure des élections municipales tous ceux qui n'y sont pas assujettis ?

Je vous propose de voir cette initiative avec optimisme : nous avons la possibilité de voter sur un sujet qui nous concerne tous. J'ai le sentiment que le débat a déjà commencé à émerger dans les conversations quotidiennes, avec votre famille, vos amis, vos voisins. Cette émulation citoyenne est saine et positive. Nous avons la liberté d'être pour ou d'être contre, et le droit de faire valoir cette liberté. Ne boudons pas notre plaisir, et retrouvons-nous le 26 novembre prochain dans nos bureaux de vote pour ce qui sera avant tout je l'espère un beau moment citoyen !

Bien chaleureusement,

OURS



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Théo Perez
CODIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Samuel Pierres
RÉDACTION : Dounia Bouria
MISE EN PAGE : Julie Becquet
Contact : service-communication
@ville-bois-guillaume.fr

TIRAGE : 8000 exemplaires
CRÉDIT PHOTOS : Ville de Bois-Guillaume,
Adobe stock (sauf mention contraire)
IMPRESSION : Imprimerie IRS
DISTRIBUTION : La Poste, Promaction
Hôtel de Ville - 31, place de la Libération,
76 230 Bois-Guillaume - 02 35 12 24 40
www.ville-bois-guillaume.fr



Rock à Bois-Guillaume !



Le jeudi 14 décembre à 20h à l'espace Guillaume le Conquérant, la ville vous propose le concert "Tribute to Sting" du groupe Men in A Suitcase qui enflammera la salle avec ses reprises du chanteur de The Police !

Composés de quatre musiciens, Les Men in A Suitcase reprennent le répertoire riche et varié du chanteur, bassiste et compositeur exceptionnel Sting.

Le groupe voit le jour à la fin des années 2010 sous l'impulsion du chanteur Lorenzo Muccio et du batteur Meivelyan Jacquot, fervents admirateurs du groupe The Police.

La voix de Sting est immédiatement présente ! Les Men in A Suitcase rendent hommage au groupe The Police grâce aux talents vocaux du chanteur Lorenzo Muccio et à la qualité musicale du quatuor, créant une mixité de styles musicaux et une énergie incandescente en concert.

Chant : Lorenzo Muccio
Guitare : Arnaud Bouquin
Basse : Hervé Godard
Batterie : Meivelyan Jacquot

Rendez-vous le jeudi 14 décembre à 20h à l'espace Guillaume le Conquérant. Ouverture des portes à 19h30.

i Billetterie :
Tarifs :
15 € / 10 € - de 25 ans



EOP, ça continue !

N'hésitez pas, si ce n'est pas déjà fait, à aller découvrir cette exposition de photographies en extérieur par Robin Letellier: « Menace sur le lac Albert - Quand le développement d'un pays repose sur les pétro-dollars », consacrée aux répercussions pour les populations du développement en Ouganda d'un grand projet pétrolier, et les menaces qui en découlent sur le lac Albert.

Rendez-vous aux Portes de la Forêt jusqu'au 26 novembre.

Commissariat d'exposition : Serge Périchon et Marie-Hélène Labat. Le projet en partenariat avec La Maison de l'Architecture est soutenu par la Métropole Rouen Normandie, la DRAC, la Région Normandie, la ville de Rouen, la ville de Bois-Guillaume, la SAÎF, le Club de la Vatine et Picto Foundation.



LE MARCHÉ SOLIDAIRE D'EUROPE ÉCHANGES

Comme chaque année, la Commission Afrique d'Europe Echanges, organise son marché solidaire de Noël, les 25 et 26 novembre prochains de 10h à 18h, à l'espace Guillaume le Conquérant.



11 associations caritatives seront également présentes. Vous y trouverez aussi de l'artisanat international, des produits alimentaires, une restauration africaine sur place ou à emporter et une exposition photographique sur le Burkina Faso.

Venez nombreux soutenir les actions de ces associations et dénicher vos premiers cadeaux de Noël !

Marchez pour le Téléthon

La ville s'associe de nouveau à l'association Bois-Guillaume Randonnée et organise 2 randonnées pédestres au profit de l'AFM Téléthon le dimanche 10 décembre 2023.

Le départ des randonnées se fera à l'Hôtel de Ville :

→ Randonnée de 11 km : départ à 9h

→ Randonnée de 7 km : départ à 9h45

Rendez-vous le dimanche 10 décembre !

Participation libre sous forme de dons.

i Renseignements : 02 35 12 24 84
service-sports@ville-bois-guillaume.fr
Parcours : Bois-Guillaume et Forêt Verte domaniale



Nouveau restaurant : le Green Club

Le Green Club, restaurant du centre d'entraînement golfique de Bois-Guillaume, a accueilli deux nouveaux gérants cet été.

Timothée et Annabelle Quartenoud vous reçoivent du lundi au vendredi midi et vous proposent des repas de qualité avec des produits de saison, bios et locaux. Vous pourrez y découvrir un nouveau menu chaque semaine, concocté par le chef Nicolas Serra.

i Le Green club, centre d'entraînement golfique
3001 rue Herbeuse, Bois-Guillaume
Ouvert le midi du lundi au vendredi,
et tous les soirs sauf le lundi.
Tél. : 02 35 23 05 06



LES RÉSULTATS SUR L'ENQUÊTE CIRCULATION ET STATIONNEMENT SONT DISPONIBLES



Dans le cadre de l'élaboration de son plan de circulation, la ville de Bois-Guillaume a souhaité recueillir l'avis de ses habitants sur la vitesse de circulation dans la ville ainsi que sur le stationnement. Cette enquête, lancée au mois de mai 2023 a recueilli 408 réponses.

Les habitants ont eu l'opportunité de s'exprimer à travers un questionnaire comprenant une vingtaine de questions concernant la vitesse de circulation dans la ville et le stationnement. Les résultats de cette enquête nous indiquent que le fait de passer la limitation de la vitesse de **certaines rues à 30km/h** permettrait d'apaiser la circulation et de réduire la dangerosité de certaines rues. D'autre part, au sujet du stationnement, une solution comme les **zones bleues**, ou le **dépose-minute** est préconisée par les habitants en **ciblant géographiquement les secteurs où le stationnement pose**

problème. Un travail mené avec les conseils de quartier a également permis une analyse qualitative de la circulation et du stationnement. Ces éléments viendront appuyer les services de la ville dans l'élaboration du plan de circulation de Bois-Guillaume.

Retrouvez l'ensemble des résultats de l'enquête

sur la plateforme de participation de la ville accessible à :



RÉUNIONS DE RUE LES ÉLUS VIENNENT À VOTRE RENCONTRE

De nouvelles réunions publiques ou réunions de rue vont avoir lieu pour recueillir votre avis à propos des prochaines voiries qui seront concernées par le plan d'investissement de la ville.



L'année passée, le Maire, les élus et des agents de la mairie avaient eu l'occasion d'aller à la rencontre des habitants directement dans leur rue, afin d'aborder les difficultés quotidiennes des riverains et leurs aspirations. La rue Narcisse Loqué et la rue de la République seront les premières concernées en ce début d'année scolaire. Ces réunions sont l'occasion d'évoquer des sujets de circulation, de voirie, d'aménagement dans l'objectif d'y trouver des solutions satisfaisantes pour tous.

Vous souhaitez que nous organisions une réunion dans votre rue ?

Contactez-nous sur :

concertation@ville-bois-guillaume.fr



Réunion publique relative au projet de requalification de la rue de la République le 15 novembre à l'espace G. le Conquérant à 18h30.

Venez prendre connaissance des intentions du projet donnant suite à la concertation qui avait eu lieu avant l'été.



Réfection de nouvelles rues cet été

La ville poursuit son plan d'investissement pour rénover les chaussées qui en ont le plus besoin. Les travaux de requalification de la voirie rue de l'Église et à proximité de l'école des Bocquets ont été achevés avant la rentrée.

Ces réalisations ont eu pour objectif d'apaiser la circulation aux abords des écoles des Bocquets, Bernanos et Pompidou, rendant ainsi ces espaces plus pratiques au quotidien. Le stationnement et la circulation sont désormais davantage sécurisés et les parvis des écoles ont également été repensés pour plus de confort. Ces requalifications sont plus respectueuses de l'environnement via l'intégration de végétaux mais aussi plus esthétiques grâce à des dessins au sol et un aménagement paysager plus harmonieux.



LE GYMNASSE CODET S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ

Le nouveau sol du gymnase Codet a été inauguré le 17 octobre dernier en présence de M. le Maire et de Mme Renault, adjointe aux sports et à la jeunesse.

Un nouveau revêtement mieux adapté aux usages a été posé cet été. Ce nouveau sol a été accueilli avec enthousiasme par les adhérents des associations et par les élèves.



La réserve citoyenne est opérationnelle !

Mardi 3 octobre dernier a eu lieu le lancement officiel de la Réserve Citoyenne de Bois-Guillaume (Réserve Communale de Sécurité Civile) lors d'une cérémonie à l'Hôtel de Ville en présence du Maire Théo Pérez, de l'adjoint en charge de la tranquillité urbaine Hervé Adeux et de Yohann Rymont, responsable de la police municipale.

Après avoir été présentés officiellement, les membres de la réserve citoyenne ont procédé à la signature de leur acte d'engagement et ils ont reçu leur chasuble orange qui vous permettra de les identifier sur le terrain. Cette soirée fut aussi l'occasion d'aborder leurs missions de prévention et d'appui logistique en cas de crise.

Merci aux volontaires pour leur implication !



Comprendre votre impôt foncier

Peut-être avez-vous reçu votre avis de taxe foncière et constaté une augmentation du montant. Il est important de savoir que cette hausse n'est aucunement liée à une décision de la commune.



D'où vient la hausse de ma taxe foncière ?

Le produit de votre taxe foncière se compose de deux éléments : une base, qui correspond à la valeur locative de votre bien (qui dépend de plusieurs facteurs, comme par exemple de sa surface, de la superficie du terrain, du nombre de pièces etc.), et un taux qui permet de calculer le montant de ce que vous aurez à payer. Par exemple, si votre base fiscale est de 3 000 euros, et que le taux est de 45%, votre montant de taxe foncière sera de 1 350 euros ($45\% \times 3\,000 = 1\,350$).

Les communes ne peuvent agir que sur le taux, qui est voté en conseil municipal chaque année dans le cadre du budget. Depuis 2020, le taux de la taxe foncière n'a pas augmenté à Bois-Guillaume.

En revanche, les bases sont réévaluées chaque année par le Parlement, dans le cadre de la loi de finances. Cette réévaluation est indexée sur le niveau d'inflation. Cette année, les bases ont ainsi été réévaluées par l'Etat à hauteur de 7,1%.



Bon à savoir

À Bois-Guillaume, le taux de la taxe foncière est de 45,64% (qui comprend également la part départementale). Il s'agit du **1^{er} taux le plus faible parmi les communes métropolitaines de plus de 5 000 habitants**. A l'échelle du Département, le taux de Bois-Guillaume est le **2^{ème} le plus faible pour les villes de plus de 10 000 habitants sur l'ensemble de la Seine-Maritime**.

Top départ pour le Cœur de ville !



Cette fin d'année marque une étape importante pour la ville de Bois-Guillaume : le nouveau Cœur de Ville verra son chantier débiter dès la fin du mois d'octobre 2023.

Voici le phasage prévu pour les travaux :

EN 2023

- **Démolition du restaurant municipal** du 20/10 au 20/11
- Aménagement de la **future place du marché** (ancien parking du CCAS et ancienne cour de l'école Coty) du 20/10 au 31/12
- Le **parking du CCAS** commencera à être définitivement **indisponible** dès le 20/10. Pour pallier cette situation, **5 places** de stationnement le long de la rue de la République vont être modifiées en « arrêt minute » pour accueillir notamment les usagers du CCAS. Il ne sera plus possible de passer entre la mairie et le CCAS à pied : il faudra donc emprunter la rue de la République.
- Aménagement prévu de **2 parkings rue de la Haie** au niveau de la nouvelle maison de l'enfance, d'un **parking au Nord** du projet sur la route de Neufchâtel (ancienne station Shell), d'un autre en face (ancienne station Total).

EN 2024

- Les travaux du **parvis de l'hôtel de ville** sont prévus de janvier à mai 2024. L'accès à la mairie, s'il sera certainement moins pratique, sera néanmoins possible durant les travaux, y compris pour les personnes à mobilité réduite. Pour plus de confort, et si les conditions d'accessibilité ne sont pas suffisantes, les cérémonies de mariage pourront avoir lieu à l'espace G. le Conquérant entre janvier et mai.
- Enfin, à partir de juin 2024, le **parc** entre le bâtiment de l'urbanisme et la police municipale sera réaménagé (parking latéral sur la route de Neuchâtel, jeux pour enfants, solarium et scène d'été, toilettes publiques, café..) et les plantations interviendront ensuite.

Comme vous sans doute, il nous tarde de voir le projet achevé pour pouvoir profiter de cet espace public !

Nous vous tiendrons informés du déroulement des travaux sur nos réseaux et dans les prochains numéros du Mag.



Votez pour l'avenir de la piscine Transat

Le dimanche 26 novembre



QUEL AVENIR POUR LA PISCINE TRANSAT ? LE CHOIX VOUS APPARTIENT !

Vendredi 15 septembre dernier, à l'initiative des Maires des communes de Bois-Guillaume et Bihorel, le comité syndical SI2B s'est réuni et a acté la consultation des électeurs des deux villes à propos du projet de réouverture de la piscine TRANSAT. Vous serez donc appelés à vous exprimer dans les urnes le dimanche 26 novembre prochain.

Il s'agira de répondre par **OUI** ou par **NON** à la question suivante :

« **Êtes-vous favorable à la réouverture de la piscine Transat, dont le coût de fonctionnement serait financé par une fiscalité additionnelle annuelle ?** »

Pour rappel, voici les éléments de contexte relatifs à ce projet :

Un syndicat intercommunal (le SI2B) avait été créé par les villes de Bihorel et de Bois-Guillaume pour administrer la piscine intercommunale « Transat » située à proximité du parc de l'Argillère.

En 2016, les décisions avaient conduit à la **fermeture** de la piscine sans que la population soit concertée. Le syndicat existe toujours ainsi que le bâtiment qui se dégrade d'année en année.

L'installation de nouvelles équipes municipales en 2020 a permis de reprendre les discussions. Les Maires de Bihorel, Pascal HOUBRON, et de Bois-Guillaume, Théo PEREZ ont donc décidé de **mener une étude pour chiffrer ce que représenteraient la rénovation et la réouverture** de cette piscine. D'autres villes du plateau Nord ont été approchées et **Isneauville**, par la voix de son Maire Sylvie LAROCHE, s'est montrée intéressée pour participer aux discussions. Théo PEREZ, Pascal HOUBRON et Sylvie LAROCHE ont exprimé en juillet leur volonté de rouvrir le dossier de la piscine Transat, fermée en 2016 en annonçant une **grande consultation** de leurs habitants à propos de l'avenir de cet équipement public.

Si le oui l'emportait, **les coûts des travaux** de rénovation (entre 8 et 10 millions d'euros financés par un emprunt) seraient **pris en charge par les budgets communaux** tandis que le **coût de fonctionnement** (environ 700 000 euros), lui, ne pourrait se concevoir qu'en ayant **recours à une fiscalité additionnelle** qui serait prélevée sur la taxe foncière. En effet, compte tenu du contexte inflationniste, des perspectives budgétaires tendues et des plans d'investissements importants de chacune des communes, le financement par voie budgétaire uniquement ne peut être envisagé.

Il appartiendra donc aux citoyens de décider s'ils souhaitent ou non que cet équipement public de proximité soit rénové, en consentant à une fiscalité additionnelle annuelle.



Sylvie Laroche, Pascal Houbbron et Théo Pérez

Comme l'affirmaient cet été Théo Pérez, Pascal Houbbron et Sylvie Laroche : « Ce choix appartient aux habitants qui doivent pouvoir être souverains quant à la décision à prendre. C'est la raison pour laquelle il nous apparaît opportun d'organiser une consultation qui permettra de trancher définitivement l'avenir de la piscine transat. »



Foire aux questions



Où et quand voter ?

Les électeurs des communes de Bois-Guillaume, de Bihorel et d'Isneauville pourront se rendre aux urnes le dimanche 26 novembre 2023 entre 8h et 18h dans leur bureau de vote habituel.
Retrouvez la liste des bureaux sur le site de la ville.

Quelle sera la question posée aux habitants ?

Il s'agira pour les Bois-Guillaumais et les Bihorellais de répondre par **OUI** ou par **NON** à la question suivante :

“ **Etes-vous favorable à la réouverture de la piscine Transat, dont le coût de fonctionnement serait financé par une fiscalité additionnelle annuelle ?** ”

La ville d'Isneauville sondera ses habitants le même jour que les communes de Bois-Guillaume et de Bihorel et la question posée invitera les Isneauvillais à se positionner pour ou contre le fait d'intégrer le syndicat intercommunal.

Quel serait le montant du projet si le oui devait l'emporter ?

L'étude réalisée par un cabinet spécialisé fait état d'un coût des travaux de rénovation entre 8 et 10 millions d'euros qui seraient pris en charge par les budgets communaux via un emprunt.
Le coût de fonctionnement est estimé à environ 700 000 euros par an qui seraient financés par une redevance additionnelle annuelle.

Quel serait le montant de la fiscalité additionnelle annuelle ?

Cette fiscalité additionnelle serait calculée à partir de la base dont chacun a connaissance sur son impôt foncier. Un simulateur en ligne sera bientôt disponible sur le site internet de la ville et permettra à chaque électeur de connaître le montant estimatif que représenterait cette fiscalité additionnelle.

Des tarifs d'entrée différenciés seraient-ils proposés pour les habitants par rapport aux non-résidents ?

Oui, deux tarifs seraient pratiqués pour que les habitants des communes aient accès à la piscine avec un tarif préférentiel très avantageux.

Quand les réunions publiques seront-elles organisées pour venir s'informer et poser des questions aux trois Maires ?

- **07 NOVEMBRE – 18H30 À BIHOREL :**
PTIT LIDO-FOYER MUNICIPAL
- **08 NOVEMBRE – 18H30 À ISNEAUVILLE :**
SALLE DES FÊTES
- **09 NOVEMBRE – 18H30 À BOIS-GUILLAUME :**
ESPACE GUILLAUME LE CONQUÉRANT

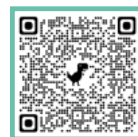
Où trouver le dossier de consultation ?

Pour de plus amples informations, un dossier est consultable sur notre site ville-bois-guillaume.fr et à l'accueil de la mairie.

Vous souhaitez vérifier votre inscription, vous inscrire sur les listes électorales de la commune ou devenir assesseur ?

Contactez notre service population au 02 35 12 24 44 ou par mail à elections@ville-bois-guillaume.fr
Vous pouvez également procéder à la démarche en ligne via le téléservice sur service-public.fr

Vous pouvez également consulter notre article dédié :



SAVE THE DATES !

LE 9 NOVEMBRE à 18h30

Réunion Publique

Venez vous informer et poser vos questions aux 3 maires.

LE 26 NOVEMBRE de 8h à 18h

Consultation citoyenne

Participez à la consultation citoyenne dans votre bureau habituel et votez pour l'avenir de la piscine.

LUMIÈRE SUR UNE ASSO



LA MAISON POUR TOUS

La Maison pour Tous, association historique de la Ville de Bois-Guillaume, existe depuis plus de 30 ans et elle a déjà accueilli près de 5 000 adhérents.

Franchir les portes de MPT, c'est une escapade pour s'initier ou se perfectionner avec le monde de l'informatique, de la photo numérique, pratiquer la céramique, la poterie, la peinture sur porcelaine, accomplir des travaux d'encadrement et de cartonnage, mais aussi réaliser du point de croix, ou exercer ses talents en couture. Depuis octobre 2023, c'est aussi apprendre la langue des signes et le boitage de luxe.

Ces activités se déroulent dans un esprit convivial et sont encadrées par une équipe d'animateurs professionnels appréciés, soucieux de transmettre leur savoir. Elles sont dispensées dans les locaux de l'Espace Guillaume le Conquérant, au 1er étage, et au 27 rue PoixBlanc (derrière l'église) pour l'atelier céramique. Une équipe vous accueille et répond à vos questions tous les mardis après-midi (hors vacances scolaires) au bureau du 1er étage de l'Espace. L'association est également présente en septembre, lors de la « Fête de la Ville et des associations »

Pour promouvoir les travaux réalisés par les adhérents, l'association organise chaque année un moment de partage qui permet de découvrir leur univers artistique : une exposition annuelle, dont la prochaine édition se déroulera en juin 2024 à l'Espace



Guillaume le Conquérant. Cette année, le thème sélectionné sera le « Mouvement » et l'entrée est gratuite.

La MPT organise une soirée-débat annuelle sur des sujets sociétaux avec des conférenciers experts, citons notamment Jacques Henno, Serge Tisseron, Axel Khan, Michel Bussi, Yannick Roudaut, Jacques Lecomte, Stéphane Canu, Jean-Noël Hallet. Pour sa 11^{ème} édition, l'association a invité Anne Belot qui abordera, le 27 mars prochain, un sujet d'actualité « Déchets Land : la face cachée de nos déchets » et les solutions pour changer les habitudes. Ingénieure agronome lyonnaise, Anne Belot a créé une association de sensibilisation et une entreprise de conseil afin d'aider les industries de l'agroalimentaire à réduire leurs déchets à la source. Elle est aussi cofondatrice du Festival Lyon Déchets événement. Auteure de BD et illustratrice, elle publie ses planches tous les mois dans le magazine *Agir à Lyon* ainsi que sur son blog et a signé avec « Déchets Land » sa première œuvre. Venez nombreux assister à sa conférence !

EN SAVOIR PLUS

- Adhésion 30 €/an
- Ateliers actifs de septembre à juin (hors scolaires) : tarifs de 240 à 510 €/an selon discipline
- Renseignements : 06 98 24 22 93 / 02 35 34 12 07
- Site : bois-guillaume-maison-pour-tous.blogspot.fr
- Facebook : @ Maison Pour Tous Bois-Guillaume
- Mail : maison-pour-tous6@wanadoo.fr / mpt.bois.guillaume@gmail.com



PAROLE À UN HABITANT

Monsieur Joël Cassé, Bois-Guillaumais
qui s'engage en faveur de l'accessibilité



Pour ce nouveau numéro du Mag, nous sommes allés à la rencontre de Monsieur Joël Cassé, Bois-Guillaumais qui s'engage en faveur de l'accessibilité, notamment à travers son implication dans plusieurs associations et commissions : il est membre du bureau de l'association APNO (association des polyarthritiques), évaluateur du Label Tourisme Handicap, intervenant pour le label Handibat, mais également membre de la Commission Communale pour l'Accessibilité de Bois-Guillaume.



Pourriez-vous nous expliquer ce qu'est la Polyarthrite ?

La polyarthrite est une maladie chronique invalidante de longue durée, évolutive, avec un retentissement sur la vie quotidienne. C'est une maladie qui peut être stabilisée mais dont les rémissions sont malheureusement très rares. Elle touche toutes les articulations par épisodes de poussées inflammatoires et nécessite un traitement de fond par un rhumatologue.



Qu'est-ce que l'APNO 76 et quelles sont ses missions ?

L'Association des Polyarthritiques du Nord-Ouest, domiciliée à Bois-Guillaume, a été créée en 1996. Le but de l'APNO est tout d'abord de regrouper les personnes concernées par la polyarthrite rhumatoïde (malades et leurs familles, médecins, kinésithérapeutes, infirmières, psychologues...) pour mettre en commun leurs expériences de manière à mieux connaître cette maladie et ses répercussions.

L'objectif de l'association est aussi d'accroître les connaissances pour mieux assumer la polyarthrite, de mieux prévenir, de partager des solutions pratiques (comme par exemple les demandes de reconnaissance du handicap auprès de la MDPH).

L'APNO a également pour mission de sensibiliser l'opinion publique, de promouvoir la recherche dans le domaine de la polyarthrite.



Comment avez-vous intégré la CCA, Commission Communale pour l'Accessibilité qui vient d'être créée à Bois-Guillaume ?

J'avais déjà exercé un mandat de 3 ans au sein de la Commission Communale d'Accessibilité de la ville de Rouen. Mon rôle en tant que membre porteur de handicap, était de me servir de mon expérience pour émettre des préconisations en matière d'accessibilité dans la ville.

J'ai par la suite emménagé à Bois-Guillaume et j'ai constaté que cette commission n'existait pas encore. Le fait d'être assesseur facilitait les rencontres avec Monsieur le Maire. Je suis donc allé en discuter avec lui et il a tout de suite été très enthousiaste. C'est ainsi que la commission a été créée au mois de juin et que j'ai pu la rejoindre.



Quel est le rôle de cette commission ?

Le rôle de la CCA est de dresser un constat de l'état de l'accessibilité du cadre bâti existant de la commune, de la voirie, des espaces publics et des transports. Cela passe d'abord par un recensement grâce auquel nous pouvons mener une étude et établir un rapport avec des préconisations.

Depuis la création de la commission en juin dernier, notre première mission à Bois-Guillaume est le rapport annuel sur l'ac-

cessibilité des lieux publics de la commune, c'est-à-dire recenser tous les établissements publics pour pouvoir apporter par la suite les préconisations nécessaires en termes d'accessibilité.

Nous aurons par la suite à étendre nos recommandations dans le domaine de la voirie de la ville : adapter et sécuriser les trottoirs, routes, pistes cyclables etc. Ce sera très probablement notre prochain axe de travail et le maire y est très favorable, notamment avec la perspective du nouveau cœur de ville en 2024.

Il faut aussi savoir que le besoin d'accessibilité ne concerne pas que la voirie et les bâtiments. Cela passe aussi par l'accès aux services publics, aux bâtiments communaux ou encore par la formation du personnel communal. C'est sur tous ces sujets et bien d'autres que la commission pourra travailler dans les années à venir pour faire évoluer les choses positivement.

Contact

Mr. Joël CASSÉ
A.P.N.O 76
Ancienne Route de Darnétal,
76230 Bois-Guillaume
apno76-aflar@orange.fr

Site internet :
www.aflar.org/2022/01/19/vivre-avec-une-polyarthrite-rumatoide/

COUR VÉGÉTALISÉE À L'ÉCOLE BERNANOS !



La nouvelle cour dont les travaux se sont achevés avant la rentrée, a été inaugurée le 19 septembre dernier en présence du Maire Théo Pérez, de Mélanie Vauchel, adjointe chargée de l'éducation, des membres de l'Association des Parents d'Élèves et de l'équipe pédagogique.

Ce projet de végétalisation permet d'adapter les cours d'écoles aux conséquences du réchauffement climatique en luttant contre les îlots de chaleur, offrant ainsi plus de confort aux enfants et au personnel éducatif tout en reconstituant un lieu privilégié pour la biodiversité.

Cet aménagement poursuit également un objectif pédagogique et ludique, visant l'épanouissement des enfants dans leur environnement scolaire. La cour de récréation est ainsi repensée comme un espace de découvertes et d'aventures dans la nature favorisant l'éveil sensoriel de nos enfants.

La cour a été pensée à travers une méthode participative au cours de laquelle enfants, parents et communauté éducative ont été concertés lors d'ateliers ludiques et ont exprimé leur vision de la cour d'école idéale. En attendant les plantations qui interviendront à l'automne, le projet semble, si l'on en juge aux sourires des écoliers, faire l'unanimité depuis la rentrée !

L'aide aux devoirs dans toutes les écoles primaires

Depuis la rentrée 2023, l'association Aide aux devoirs est également proposée dans les écoles Codet et Bernanos (avant l'association intervenait uniquement aux Portes de la Forêt).

L'association intervient plus particulièrement auprès des CP et CE1, qui ont besoin d'un accompagnement individualisé, plusieurs fois par semaine par créneaux de 30 minutes.

Les parents peuvent inscrire leur enfant en contactant l'association au 06 73 30 89 20 ou par mail : aideauxdevoirsboisguillaume@gmail.com

Tarifs : 30 € pour l'année

Nouvelle MAM

Bois-Guillaume accueille une nouvelle maison d'assistantes maternelles : Les Badaboumeurs !



Une ambiance sereine et conviviale, des professionnelles passionnées, un éveil artistique et culturel, un lieu de vie agréable et proche des commodités, la MAM les Badaboumeurs peut accueillir un petit groupe

de 12 enfants de 2 mois et demi à 3 ans et demi.

Préinscriptions fin 2023 ouvertes sur lesbadaboumeurs.wixsite.com/mamlb ➡

75 allée Paul Langevin,
Bâtiment Dulong RDC,
76230 Bois-Guillaume
Tél. : 06 45 83 05 78

Semaine de la Petite Enfance et de la Parentalité



La semaine de la Petite Enfance et de la Parentalité figurait parmi les engagements de la municipalité. La ville de Bois-Guillaume, en partenariat notamment avec les Crèches Liberty, organise **du 28 novembre au 2 décembre à l'espace Guillaume le Conquérant** la 1^{ère} édition de cet événement qui s'adresse aux familles, aux parents, aux grands-parents, aux professionnels de la petite enfance, aux assistantes maternelles et bien sûr aux enfants de 0 à 5 ans.

Au programme : des ateliers, des tables rondes ou encore des spectacles, animés par des professionnels de la petite enfance. Pour partager des moments entre adultes et enfants, pour enrichir vos connaissances sur la psychologie du tout-petit, pour rêver lors d'un spectacle, pour échanger sur votre expérience de parents, inscrivez-vous vite à la Semaine de la Petite Enfance et de la Parentalité de Bois-Guillaume !

Attention, les places sont limitées.

MARDI 28 NOVEMBRE • de 9h30 à 11h45

Ateliers adulte/enfant

- Atelier Motricité « On bouge, on grandit »
- Atelier Comptines signées
- Atelier Sensoriel au pays des fruits et légumes

Table ronde à 20h : « *Comprendre la parentalité d'aujourd'hui et la place de l'autorité* » par David Ducastel, psychologue.

MERCREDI 29 NOVEMBRE • 10h et 17h

Spectacle pour enfants « Papiers dansés »
par la compagnie La Libentère

JEUDI 30 NOVEMBRE • de 9h30 à 11h45

Ateliers adulte/enfant

- Atelier Lis-moi une histoire
- Atelier Éveil du tout petit
- Espace Snoezelen

Table ronde à 20h : « *Papa, une place à prendre* » par Frédéric Faurillon.

VENDREDI 1^{ER} DECEMBRE • de 9h30 à 11h45

Ateliers adulte/enfant de 0 à 4 ans

- Atelier Lis-moi une histoire
- Atelier Éveil du tout petit
- Espace Snoezelen

Conférence à 20h : « *L'éducation à la lumière des neurosciences* » par Christine Dupont-Champion, pédiatre.

Les dernières découvertes scientifiques sur le développement et le fonctionnement du cerveau bouleversent notre compréhension des besoins de l'enfant, et remettent en cause nombre d'idées reçues.

SAMEDI 2 DECEMBRE •

de 9h30 à 11h45 et de 14h30 à 16h45

« Promenons-nous dans le Bois... Guillaume ! »

Ateliers adulte/enfant en partenariat avec les Crèches Liberty

Atelier • Lecture partagée et conte

Sur le sentier de l'imaginaire, les oreilles rêveuses, petites et grandes, seront embarquées par la prosodie des contes de Patricia Caumont.

Atelier • Son et percussions

Pour oreilles curieuses et gourmandes de sons, direction la cuisine musicale de Priscilla Maisonneuve.

Atelier • Explore tes couleurs

Une expérience pluri-sensorielle !
Une exploration de couleurs où l'imaginaire et le regard se promèneront au gré des inspirations des petits et grands, par Orselya Aquine.

Atelier de la paréidolie à la Petite Reine d'Arsène

Le Kamishibai est d'origine japonaise. Le conteur livre une histoire en faisant défiler une série de planches dans un petit théâtre en bois, par Marie Kuklova et Véronique His des Crèches Liberty.

Atelier • Découvrir le livre autrement

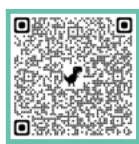
À partir du livre « La couleur des émotions » découvrez une autre façon de lire, par Marie Démare.

Installations artistiques

par Nicole Fellous, sculpteure, plasticienne, avec son univers où l'éphémère, le sensoriel, la fragilité s'accordent à merveille avec le monde de l'enfance.

Espace Snoezelen

Atelier en partenariat avec l'école de Musique Bois-Guillaume, Bihorel et Isneauville.



TOUS LES ATELIERS ET CONFÉRENCE SONT GRATUITS ET SUR INSCRIPTION

via le QR code, ou sur le site ville-bois-guillaume.fr



Chères Bois-Guillaumaises, chers Bois-Guillamaï, s,

Si l'école est le lieu des apprentissages par excellence, elle est aussi l'endroit où l'on apprend à vivre ensemble dès le plus jeune âge !

En trois années, la ville s'est engagée afin de donner **toutes les chances aux élèves en situation de handicap**, en favorisant leur accueil et en créant les conditions d'apprentissage spécifiques à leurs besoins. Notre commune peut ainsi être fière de compter **une Unité d'Enseignement Externalisée** ainsi qu'une Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation.

Par ailleurs, l'école maternelle **Coty** accueillera bientôt une **Unité Externalisée dédiée aux enfants atteints d'autisme**.

Notre majorité est particulièrement attentive à **la santé et au bien-être des écoliers**. C'est pourquoi elle a engagé un plan de **rénovation thermique des écoles** et a procédé à **l'aménagement végétalisé de 5 des 7 cours** que compte la commune. Les enfants peuvent ainsi mieux s'approprier ces espaces pensés de façon à favoriser l'égalité filles/garçons tout en les rendant plus ludiques, plus agréables et mieux adaptés aux effets du dérèglement climatique. Les **cantines** ne sont pas en reste puisque notre restauration scolaire, qui s'efforce de sensibiliser les enfants au recyclage et au compostage des aliments servis, **propose 80 % de produits frais et issus à 67 % de la culture bio et locale**.

Notre majorité demeurera déterminée à rendre la vie scolaire encore plus agréable pour l'ensemble de la communauté éducative.

Bien chaleureusement,

Le groupe Imaginons Bois-Guillaume

Chères Bois-Guillaumaises, Chers Bois-Guillamaï, s,

La Mairie compte sur l'obligation d'inclure de 40 à 50% de logements sociaux dans tous les programmes neufs pour rattraper une partie de notre retard en la matière. **Il s'agit d'échapper à la sanction qui chargerait le préfet d'organiser lui-même la construction de plusieurs centaines de logements sociaux. Sans oublier les pénalités pouvant dépasser les 800.000 €/an.**

Malheureusement, la hausse de taux d'intérêts empêche ce rattrapage en raréfiant les programmes neufs. J'ai suggéré de construire des logements étudiants à proximité du nouveau campus privé de Bois-Guillaume. Celui-ci devrait accueillir 600 étudiants en 2024 et 1.000 en 2025. Pourtant, la métropole refuse que notre mixité sociale fasse une place aux logements étudiants. Ceux-ci devront donc se loger plus loin... **au mépris des grands discours sur les villes « durables ».**

Quelle vision dépassée et rigide de la mixité sociale ! **Nous devrions, au contraire saisir l'opportunité que constitue le nouveau Campus de Bois-Guillaume à proximité des pôles universitaires de Rouen et de Mont-Saint-Aignan.**

Par ailleurs, **la métropole qui répartit les aides de l'état pour le logement social a décidé de nous en priver** et les réserve à la réhabilitation des logements sociaux anciens. Elle trahit ainsi la **promesse écrite** faite à l'état et à la ville de prioriser Bois-Guillaume.

De quoi veulent-ils nous punir ? A quoi joue notre métropole ?

Philippe Couvreur

Chères Bois-Guillaumaises, Chers Bois-Guillamaï, s,

C'est l'automne !

Les champignons sortent de terre

La France connaît une vaste crise immobilière, mais heureusement la ville de Bois-Guillaume, très attractive, en est épargnée comme nous pouvons le constater à travers ces quelques exemples non-exhaustifs : **115** logements Rue Herbeuse, **550** logements sur la Route de Neufchâtel, ce seront plus de **1 500** habitants et bien évidemment autant de voitures.

Les feuilles se ramassent à la pelle

Propriétaires, vous avez pu constater l'augmentation de votre taxe foncière, due à l'évolution des bases locales décidée par l'État. Le Maire, Théo Pérez, n'y est absolument pour rien. Mais pour ne pas être en reste, il va courageusement demander à tous les électeurs Bois-Guillamaï, qu'ils soient propriétaires ou non, de bien vouloir donner leur accord, de leur plein gré, pour taxer les propriétaires de foncier afin de couvrir les frais de fonctionnement d'une piscine, qui même rénovée, restera vieillotte.

Avec l'arrivée de nouveaux habitants : faudra-t-il encore prévoir une succession de nouvelles taxes pour répondre aux nouveaux besoins d'équipements ? Sans oublier que les associations déjà implantées manquent souvent de locaux pour accomplir leurs activités sportives, culturelles...

À la fin du mois d'octobre, il ne faut pas surtout pas oublier de remettre les pendules à l'heure !

Le Groupe Marie Guguin Bois-Guillaume et Vous
contact@marieguguin.fr

Chères Bois-Guillaumaises, Chers Bois-Guillamaï, s,

Dans un contexte d'inflation importante, les budgets des particuliers sont de plus en plus tendus.

Il importe donc de ne pas augmenter, voire de réduire la fiscalité sur les foyers en jouant sur le taux communal de l'impôt foncier.

Plusieurs indicateurs doivent nous conduire à être vigilant. Les projets de travaux comme la maison de l'enfance ou le centre-ville dont les budgets prévisionnels échappent à toute maîtrise. L'augmentation des matières premières peut expliquer cette augmentation mais aussi le manque de concertation et de préparation.

La réhabilitation de la piscine serait une erreur coûteuse comme indiqué dans mon précédent article. Avant la fermeture de cet équipement, à peine 20 % de personnes utilisatrices habitaient Bois Guillaume ou Bihorel. De plus, cette piscine est située à Bihorel à proximité de Rouen

Outre, l'aberration technique, il serait injuste de faire porter le financement par les habitants de notre commune par le biais de l'impôts foncier. Un équipement d'intérêt métropolitain sur Bois Guillaume est préférable comme dans l'ancienne communauté Elbeuvienne. A défaut obtenir un fond de concours pour le fonctionnement.

Je ne voterai jamais durant ce mandat, la moindre augmentation d'impôts quel que soit sa forme.

Chaleureusement

« Pour Bois Guillaume » Frederic Abraham

Les rendez-vous de la Ville



NOVEMBRE

JUSQU'AU 26 NOVEMBRE

Exposition d'œuvres photographiques « EOP »



Dans le cadre du Festival Zigzag

« Menace sur le lac Albert »

Par l'artiste photographe

Robin Letellier

① En extérieur aux Portes de la Forêt

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE

Exposition photographique "Regards sur l'Afrique"



proposée par la Ghilde des

photographes d'Europe Echanges

① Espace Guillaume le Conquérant

DU 2 AU 9 NOVEMBRE

Vente-échange proposée par l'Association des Familles



① Espace Guillaume le Conquérant

LE 9 NOVEMBRE - 18H30



Réunion Publique :

Consultation Citoyenne sur l'avenir de la piscine intercommunale

Venez vous informer et poser vos

questions aux 3 maires (Bihorel,

Bois-Guillaume, Isnauville)

① Espace Guillaume le Conquérant

Entrée Libre

Plus d'infos page 12

DU 11 AU 12 NOVEMBRE SAMEDI DE 13H À 19H ET DIMANCHE DE 10H À 19H



« Salon des Arts »

organisé par l'association

Lions Club Blanche de Castille

① Espace Guillaume le Conquérant

Entrée : 3 €

(au profit de l'association

Chiens Guides d'Aveugles)

06 08 00 97 19

DU 10 AU 12 NOVEMBRE VENDREDI 10 DE 14H À 19H, SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 DE 10H À 19H



Exposition de peintures et sculptures de Ludovic Carpentier-Caron

① Chapelle du Carmel

Entrée libre

SAMEDI 11 NOVEMBRE - 11H

Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918



① Cimetière de la Mare des Champs

MARDI 14 NOVEMBRE DE 14H30 À 16H30

Conférence sur la BD



Culture et Bibliothèque Pour Tous

organise une conférence / débat

sur la BD, avec le spécialiste de

l'Association, Michel Toloton

① Espace Guillaume le Conquérant

Entrée gratuite

06 81 89 96 58

MERCREDI 15 NOVEMBRE 18H30

Réunion publique relative au projet de requalification de la rue de la République



① Espace Guillaume le Conquérant

Entrée libre

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 NOVEMBRE DE 10H À 19H

27^{ème} salon des produits régionaux



organisé par le Lions Club

① Gymnase Apollo

Entrée : 3 €

DIMANCHE 19 NOVEMBRE 16H

Concert de la Sainte Cécile par l'Orchestre à Plectres



① Espace Guillaume le Conquérant

Gratuit / Réservation obligatoire :

06 84 43 51 35

DU 18 NOVEMBRE AU 3 DÉC. DE 14H30 À 19H

Exposition de peintures d'Annie Puybareau et de sculptures d'Astrid De Geuser



① Chapelle du Carmel

Entrée libre

Vernissage : vendredi 17 novembre

à partir de 18h

NOV

& les événements associatifs



NOV

**JEUDI 23 NOVEMBRE
DE 10H À 17H**

**Ateliers organisés par le CCAS
Ma Maison du Grand Age**



Parcours de sensibilisation au vieillissement, prévention des chutes, aménagement de l'habitat

- ① Espace Guillaume le Conquérant
Pour les séniors de 60 ans et plus
Inscriptions : 06 15 11 29 58

24, 25 ET 26 NOVEMBRE

**Collecte nationale
de la Banque Alimentaire**



Dans les supermarchés de la ville

**LE 25 ET 26 NOVEMBRE
DE 10H À 18H**

Marché de Noël Solidaire



organisé par Europe Échanges

- ① Espace Guillaume le Conquérant
Entrée libre

**DIMANCHE 26 NOVEMBRE
DE 8H À 18H**

**Consultation Citoyenne :
Votez pour l'avenir de la
piscine intercommunale**



Dans les bureaux de vote de la ville
Munissez-vous de votre pièce
d'identité.

- ① Plus d'infos page 11

**DU 28 NOVEMBRE
AU 2 DÉCEMBRE**

**Semaine de la petite enfance
et de la parentalité**



Ateliers, spectacle, conférence,
tables rondes

- ① Espace Guillaume le Conquérant
Sur inscription
Plus d'infos en page 16

JEUDI 30 NOV. - 19H

Conseil Municipal



Hôtel de ville - Salle des mariages

**DIMANCHE 3 DÉCEMBRE
DE 12H À 18H**

Repas du Maire - Noël des aînés

Pour les séniors de 60 ans et plus

- ① Au Gymnase Apollo
Tarif : 12€

DÉCEMBRE

Inscriptions les 15, 16 et 17 novembre
en salle Damamme (Esp. GLC) :
apporter pièce d'identité, justificatif
de domicile et chèque à l'ordre du
Trésor public

MARDI 5 DÉC. 11H30

**Journée nationale d'hommage
aux Morts pour la France pendant
la guerre d'Algérie et les combats
du Maroc et de la Tunisie**



11h30 cimetière de Bois-Guillaume
et 12h cimetière d'Isneauville

JEUDI 7 DÉC. 14H À 17H

Goûter de Noël des séniors



Pour les séniors de 60 ans et plus

- ① Espace Guillaume le Conquérant
Inscriptions au 06 15 11 29 58

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

Randonnée Téléthon



- ① Rens. : 02 35 12 24 84
Plus d'infos page 14

DU 9 AU 17 DÉC. 15H À 19H

**Exposition de peintures,
sculptures et tapisseries**



(M. Lisowski, Z. Saintignan, A. Thereau,
B. Blois, M. Broton, A. Colliard)

Chapelle du Carmel

- ① Entrée libre

JEUDI 14 DÉCEMBRE - 20H

**Concert "A tribute to Sting"
par le groupe Men in a Suitcase**



Espace Guillaume le conquérant

- ① Tarifs : 15 € / 10 € - de 25 ans
Billetterie : page 4

MARDI 19 DÉC. 20H30

Concert du groupe St Hilaire



Au profit de Pédiatres du monde

Espace Guillaume le conquérant

- ① Tarifs : 15 €
(5 € pour les - de 14 ans)
06 17 15 03 00

JEUDI 21 DÉCEMBRE - 19H

Conseil municipal



Hôtel de ville

Salle des Mariages

CONSULTATION CITOYENNE

TRANSAT

PISCINE INTERCOMMUNALE

je vote !



ENTRE 8H ET 18H

26 NOVEMBRE 2023

DANS VOS BUREAUX DE VOTE HABITUELS

